

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES À BASE DE CRANBERRY

La méthode de dosage DMAC désormais seule valide

LA LONGUE GUERRE à laquelle se livraient les fabricants de compléments alimentaires à base de cranberry autour de la méthode de dosage des PACs (proanthocyanidines) vient de trouver son terme. En effet, désormais, la seule méthode d'analyse DMAC permettra de mesurer les 36 mg PAC/jour dans les compléments alimentaires qui font référence à l'avis de l'AFSSA de 2004 (avis n° 2003-SA-0352 et n° 2006-SA-0256). Nombreux sur ce marché disputé (une quarantaine de présentations), les fabricants défendaient jusque-là, les uns, la méthode de Bate-Smith qui s'appuie sur la dépolymérisation des PACs, les autres, la méthode colorimétrique ou encore celle axée sur la gravimétrie. Le problème c'est que, selon la méthode d'analyse utilisée pour quantifier les PACs, on n'obtenait pas du tout les mêmes résultats.

La concentration en PACs pouvait ainsi varier d'un facteur entre 8 et 10 lorsque l'on comparait la méthode DMAC, par exemple, à celle décrite par la pharmacopée européenne (qui permet le dosage des PACs des baies d'aubépine et non des PACs de la cranberry). De même, un facteur de 3 à 5 pouvait être observé si l'on comparait la méthode **DMAC** à la méthode dérivée de Bate-Smith (résultats exprimés en équivalent Procyanidine B2 et non en chlorure de cyanidine).

Enfin, au sein d'une même méthode utilisant le même protocole, les résultats pouvaient

changer selon l'étalon utilisé comme référence de quantification et même si on utilisant le même réactif (DMAC) et le même étalon (Procyanidine A2) mais avec des solvants différents, le résultat s'en trouvait également modifié. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, ce débat n'a plus lieu d'exister. *« Car après l'AFSSA, et à la suite de l'enquête effectuée sur 39 compléments alimentaires "cranberry" du marché français, selon 7 protocoles d'analyse différents, la DGCCRF* vient de rendre ses conclusions** : la méthode d'analyse DMAC est reconnue comme la plus spécifique pour quantifier les PACs de cranberry. Elle sera dorénavant la seule méthode qui permettra de mesurer les 36 mg PC/jour dans les compléments alimentaires définis par l'avis de l'AFSSA. »*

À noter, cette méthode est celle utilisée par Pharmatoka, pionnier de la cranberry en France depuis 2004 avec sa gamme Urell.

« Urell est la seule gamme de compléments alimentaires à base de cranberry pour la prévention des gênes urinaires récidivantes, à proposer un dosage réel de 36 mg PAC en une seule prise par jour », se réjouit ainsi le laboratoire qui a remporté la bataille de la validation.

> D D

* Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

** Note d'information de la DGCCRF (2010-218) du 20 décembre 2010



La cranberry est utilisée dans une quarantaine de présentations